



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E63128

VALABLE JUSQU'AU 08/02/2027

ÉDITÉ LE 10/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RM

Siret : 334 056 082 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4037371-0

Assurance Responsabilité Travaux :

CAMBTP 1 260903

Assurance Responsabilité Civile :

CAMBTP 1 260903

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/12/2025

Raison sociale : CLEMENT PERE ET FILS SARL

30 ROUTE DU ROSEMONT  
LA PLANCHE LE PRETRE  
90200 VESCEMONT

Téléphone : 03 84 27 18 36

Fax :

Portable : 06 98 02 04 25

Site Internet : <http://www.clementpereetfils.fr>

E-mail : [sarlclement@wanadoo.fr](mailto:sarl.clement@wanadoo.fr)

Responsabilité légale :  
CLEMENT THIERRY GÉRANT

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 2301 | Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE | 03/12/2024           |
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE   | 03/12/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 03/12/2024         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 03/12/2024         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 03/12/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.